

DÉCLARATION PRÉALABLE DU SNU PÔLE EMPLOI FSU AU VOTE EN COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE CENTRAL SUR LA TROISIÈME ÉTAPE DU PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ

Alors qu'aucun bilan des deux premières étapes du déconfinement ne nous a été présenté, la direction générale de Pôle emploi veut déployer dès le 20 juillet le troisième volet de son plan de reprise d'activité.

- Quasi doublement des jauges pour l'accueil des demandeurs d'emploi et des salariés,
- Règles de distanciation contournées puisque le port d'un simple masque permettra de ne plus respecter la distance d'un mètre,
- Absence de généralisation d'évaluation des capacités d'accueil collectives dans les salles,
- Port de la visière non obligatoire au point sanitaire,
- Usage des bornes simultanément par les agents et les usagers.

Les signaux envoyés aux établissements par la direction générale sont limpides : le retour au plus vite à la normale en termes d'activité. **Une fois de plus la précipitation et le désir de plaire en haut lieu priment sur l'impératif de santé des agents.**

Nous sommes pourtant toutes et tous alertés du risque de recrudescence de la pandémie et plusieurs régions y sont déjà confrontées. En Normandie notamment où nos élu.es ont dû déclencher une procédure de Danger Grave et Imminent suite à l'augmentation importante du taux de contamination, en Hauts de France également avec des cas détectés quasi quotidiennement depuis le 29 juin.

Face à ces prises de risques, à nos yeux parfaitement injustifiées, nous espérons qu'à minima, vous auriez pu faire preuve de responsabilité en autorisant les établissements confrontés à des signes de retour de la pandémie, à prendre les mesures sanitaires indispensables à la sécurité des agents et des usagers. Malheureusement, il n'en est rien, et vous vous réfugiez derrière une éventuelle décision des autorités préfectorales pour acter d'un arrêt du plan de reprise d'activité de niveau III.

Enfin, sur l'aspect RH, nous considérons que les dispositions transitoires sur le télétravail sont sources d'iniquité et sont porteuses de conflits potentiels.

Vous l'aurez compris, nous voterons CONTRE la mise en œuvre de ce troisième volet du déconfinement à Pôle emploi car il ne présente pas de garanties suffisantes pour protéger les agents et les usagers de Pôle emploi. Toutefois cette position pourra évoluer pour tenir compte des engagements oraux pris ce jour par la direction (affichage des jauges) et des garanties supplémentaires qui pourront être obtenues lors des informations dans les établissements.

RÉSULTAT VOTE AU CSEC :

- 6 POUR (CGC - CFDT)
- 2 ABSTENTIONS (SNAP)
- 16 CONTRE (SNU - FO - CGT - STC)